

Accueil Info Info Nantes Passé au gaz, le transporteur de Vallet ne s'en remet pas

Jeudi 16 mai 2024 19:29



Passé au gaz, le transporteur de Vallet ne s'en remet pas



Exfret 44, anciennement Transports Barré, a été placé en redressement judiciaire. L'entreprise devrait être reprise à la barre du tribunal. © DR

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Nantes

boncoinbzh56@gmail.com Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Multimedia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Publicité

Publicité

L'entreprise de Vallet, Exfret 44, a été placée en redressement judiciaire avec ses 250 salariés par le tribunal de commerce de Nantes.

« C'est une fin tragique qu'on espère rendre moins tragique. » Pascal Charrier, le patron de l'entreprise de transports, Exfret 44 (anciennement Transports Barré), en dépit de ses efforts, n'a pas réussi à remettre à flot son entreprise, placée en redressement judiciaire, en avril. Le transporteur de Vallet, présent aussi dans l'Est et en Bourgogne, n'est plus en mesure de faire face à ses charges, étranglé par une trésorerie à sec.

« On fait le maximum, maintenant, pour sauver nos trois sites ». Plusieurs repreneurs se sont manifestés à la barre du tribunal de commerce de Nantes. Fin mai, on devrait connaître le ou les noms des repreneurs. Mais ce rachat ne permettra sans doute pas de sauver tous les emplois. Ils sont actuellement 250 salariés.

Le coût du gaz

Dès l'hiver 2022, Pascal Charrier avait sollicité le tribunal, faisant face à des difficultés. Depuis, les dettes n'ont cessé de grossir, décourageant d'éventuels investisseurs. Pour le dirigeant, la conversion de sa flotte de véhicules au gaz naturel liquéfié a un sérieux goût de défaite.

« Ça été désastreux. On a été trop précurseurs », se désole-t-il. En 2018, il avait décidé d'abandonner le gasoil pour 70 % de sa flotte. « Avec cette stratégie, on voulait contrecarrer la

Exprimez-vous !

Débat : La vente de tabac interdite aux moins de 21 ans, pour ou contre ?

L'info en continu

À Nantes, les premières...

16/05/24 - 21:00

Futsal. Nantes change...

16/05/24 - 20:58

Ce « fou du rail » pose sa...

16/05/24 - 20:50

« Beau et large » ou « pas...

16/05/24 - 20:42

« Colere » fulmine contre le...

16/05/24 - 20:30

Toute l'info en continu

concurrence étrangère et ses prix bas par une offre plus vertueuse. » Il calcule alors la réduction des particules fines et des émissions de CO₂.

L'investissement est coûteux, soutenu par l'Ademe, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Mais la tonne de gaz a ensuite flambé, quand a surgi la guerre en Ukraine. Et aucun accord n'a pu être trouvé avec le fournisseur. Avec un surcoût mensuel de 200 000 €, le transporteur qui réalisait en 2022, 38 millions de chiffre d'affaires (stable en 2023) a commencé à avoir des sueurs froides. « **Nous avons aussi connu des pannes incessantes sur les véhicules que nous louions. Avec près de la moitié du parc immobilisé. C'était insupportable. La technologie n'était pas encore au point.** »

Depuis janvier, la plupart de ses 140 tracteurs routiers qui partent de Vallet après avoir chargé des produits issus des industries agroalimentaires de l'Ouest, roulent désormais au gasoil.

Marylise COURAUD. Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

Nantes Vallet

Donnez votre avis



> Abonnez-vous 1^{er} mois offert

> Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

* Votre commentaire...

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus**

Publicité

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **CARTE. Circulation déjà difficile dans le sens des...**

N°2 **EN IMAGES. Vos plus belles photos des aurores boréales...**

N°3 **Grave accident dans un convoi de mariage à Nantes :...**

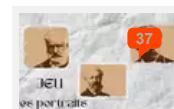
N°4 **Volotea avance son vol de 24 heures sans prévenir : la...**

N°5 **Une voiture perd le contrôle dans un convoi de mariage...**

Quiz et jeux



Quiz : Saurez-vous reconnaître ces célèbres femmes ?



Quiz : Saurez-vous reconnaître ces



Quiz. 10 questions sur la Chandeleur

personnalités
historiques ?

Tous les quiz

Publicité

Publicité

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Bons plans du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

Contact

Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France
Ouest-France Auto
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7
Comparateur Assurances
Infocale
Bons plans Ouest-France
Commerces Ouest-France
Comparateur de produits
Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Lorient Marseille Montpellier Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Challans Cholet La Baule La Roche sur Yon Laval Les Herbiers Les Sables d'Olonne Saint Gilles Croix de Vie Saint-Nazaire Saumur



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par

ouest
france 

© Copyright maville.com | WEB66

